

Protection d'un lot végétalisé à l'intersection des rues de l'Aqueduc et Raoul-Jobin à des fins de parc

Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à la nouvelle zone 15082Ra, R.C.A.1V.Q. 461 (Lot 5 341 151, rue de l'Aqueduc – District Saint-Roch-Saint-Sauveur - Quartier Saint-Sauveur)

Activité de participation publique



Consultation écrite

Période

Du 22 au 28 septembre 2022

Lieu

Formulaire en ligne

Activité réalisée à la demande du :

Conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou

Projet

Secteur concerné

Arrondissement de La Cité-Limoilou, quartier de Saint-Sauveur

Description du projet et principales modifications

Dans le cadre du Programme d'amélioration du quartier de Saint-Sauveur, la Ville a acquis en 1981 un lot situé à l'intersection des rues de l'Aqueduc et Raoul-Jobin.

La Ville avait alors comme projet de convertir le lot en stationnement municipal. Cependant, le projet de stationnement fut abandonné en cours de route au profit de la création d'un espace vert.

Il est donc proposé de créer une nouvelle zone correspondant au lot visé et d'y permettre uniquement le groupe d'usages R1 parc.

Documentation disponible sur le site Internet de la Ville de Québec

<https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=412>

Participation

Personne-ressource :

M. Sergio Avellan, conseiller en urbanisme, Division de la gestion territoriale.

Coordination de la consultation :

M. Denis Bergeron, conseiller en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne

Participation sur la page Web du projet

- 9 visiteurs ont fréquenté la page Internet de la consultation écrite.
- Aucun visiteur n'a consulté la documentation disponible et aucune question ni commentaire ont été déposés.

Questions et commentaires du public

Aucune question, aucun commentaire

Prochaines étapes

Transmettre ce rapport à la Division de la gestion territoriale, à la Direction de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou, à la Direction générale et au conseil municipal.

Réalisation du rapport

Date

30 septembre 2022

Rédigé par

M. Denis Bergeron, conseiller en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne